

Association des Amis de Songpelsé
Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 mars 2017

Le Président Jean-Daniel Bertholet ouvre l'assemblée à 19h40. Après les salutations d'usage, il procède à la lecture de l'ordre du jour, qui est accepté tel que présenté.

1. Listes de présence

Les listes de présence circulent dans l'assemblée. 68 personnes les signent.

2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale 2016

Le Président passe la parole à la secrétaire, qui en fait la lecture. Le PV ne suscite ni question ni remarque; il est accepté par acclamations.

3. Rapport du Président

Jean-Daniel Bertholet remercie les nombreuses personnes présentes d'avoir consacré leur soirée à notre association. Il nous informe également qu'un grand nombre de membres ont pris la peine de s'excuser.

Il présente Claire Rouamba, qui a pu faire le voyage grâce à la générosité de Lise Vuagniaux qui lui a offert le billet d'avion.

Il rapporte qu'il a fait le voyage l'automne dernier, avec son épouse Ruth, le caissier Ernest et son épouse Marianne, ainsi qu'avec Jean Schaub, tombé sous le charme de ce coin de monde.

La situation politique depuis 2014 a bien évolué, et avec l'élection d'un gouvernement le pays a retrouvé son calme malgré quelques soucis avec la frontière malienne – soucis qui ne sont pas perceptibles quand on se trouve à Songpelsé. En revanche, il faudra encore beaucoup de temps pour que l'état parvienne à régler les problèmes du quotidien, notamment par manque de moyens disponibles, et nos "coups de pouce" sur place resteront nécessaires et appréciés pendant encore quelques années.

Durant l'année écoulée, nous avons pu soutenir nos amis sur place en:

- soutenant la cantine scolaire offrant le repas de midi aux enfants scolarisés
- finançant une salle de classe pour Goguin II
- construisant un bâtiment et un moulin à Bagma, village qui a la particularité d'être totalement isolé durant la saison des pluies.
- continuant de financer l'achat de ciment pour renforcer les parois des puits
- permettant l'achat de matériel scolaire: balance à poids, règle, mappemonde, tableaux du corps humain, etc.

Il note que l'école de Songpelsé est sortie 2^{ème} de sa circonscription lors d'une évaluation.

En 2016, l'association a compté pas moins de **152** donateurs, que le Président remercie chaleureusement. Il signale que la Caisse d'Epargne d'Aubonne a offert fr 5'000.- et que la commune de Bière, avec 1ct versé par m3 d'eau vendue, a de nouveau offert fr **1200.-**. Il précise que chaque don est utilisé pour le bien de tous et que leur gestion est très rigoureuse, tant de notre côté que sur place, ce qui sera confirmé par le rapport du caissier tout à l'heure. Il nous confirme que la nouveauté 2016 est que nous avons fait reconnaître l'association

comme étant d'utilité publique, ce qui exempte l'association d'impôt et vous permet de déduire vos dons de vos propres impôts.

Les projets pour la suite ne manquent pas:

- Continuer le soutien à la cantine scolaire, plus de classe font plus d'élèves; nous espérons que l'Etat pourra petit à petit participer aussi. Les récoltes ayant été suffisantes, nous espérons que les parents feront aussi leur part, même si le principe d'égalité retient encore certains papas.
- Réhabilitation de puits
- Construction d'un bâtiment pour un moulin destiné à 2 villages
- 2^e classe pour Goghin II
- Busage de puits, achats de pompes
- Charrettes, pousse-pousse, ...

Il clôt son rapport en remerciant chacun pour son soutien tout au long de l'année, qui permet d'améliorer gentiment la vie des gens sur place, et notamment la vie des femmes. Il regrette que suite aux attentats de Ouagadougou le tourisme ait ralenti, ce qui freine les activités d'artisanat, mais il souligne que l'alphabétisation des jeunes et des moins jeunes est ce qui permettra, selon lui, un meilleur avenir à ce coin de pays.

4. Rapport du Caissier

Notre Grand Argentier Ernest Tellenbach nous présente quelques chiffres significatifs des comptes 2016. Il souligne l'importance d'être si nombreux et l'honneur qu'il a de présenter les comptes à cette assemblée:

- la vente de divers objets sur les marchés (bougies, confitures), ainsi que l'assemblée générale ont permis de récolter la somme de 6219.-
- les dons de particuliers se montent à 32'860.30, les entreprises ont donné 9'550.-, et les communes 1200.-.

Il relève que les frais sont très faibles et limités aux frais de CCP: fr 200.10, soit 0.4% des dons, ce qui permet d'affirmer que chaque sou donné est vraiment utilisé sur place.

Le solde au 31.12.2016 s'élève à 5'634.31. Nous constatons une augmentation de fortune de 117.70 par rapport à l'année dernière, mais ce sont 49'850.- qui ont été envoyés à l'ASFUD, ce qui montre que l'argent ne dort pas sur les comptes!

Il remercie chaleureusement chacun pour ces résultats exemplaires; il note que chaque don compte. Un nombre impressionnant de dons modestes permet année après année de vraiment faire évoluer les choses pour nos amis sur place!

5. Rapport de la commission de vérification des comptes

Monsieur Jean-Daniel Wyss présente le rapport de la commission, composée de lui-même, de Henri Robadey, vérificateur; le suppléant Laurent Bertholet s'étant excusé.

Après avoir effectué les vérifications d'usage, la commission propose d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge à la commission, au caissier, ainsi qu'au comité. Le rapport et ses conclusions sont acceptés par lever de mains, à l'unanimité.

6. Election de la commission de vérification des comptes 2016

Henri Robadey devient rapporteur, Laurent Bertholet devient vérificateur et Jean Schaub, visiblement très heureux d'être proposé, est élu par acclamations à la place de suppléant.

7. Parole à Claire Rouamba, présidente de l'ASFUD

Dans un discours particulièrement émouvant, Claire Rouamba remercie chaleureusement au nom de l'ASFUD et en son nom personnel pour tout ce qui est fait pour son pays; elle remercie en particulier le syndic de Bière, pour le soutien de la commune dans la durée, et Lise Vuagniaux qui lui a permis de dire merci de vive voix. Elle nous apprend que merci en mooré se dit Barka! (*prononcer Baaka*).

Elle observe que de nombreuses personnes là-bas luttent pour s'en sortir, mais que malgré cela, au final, il manque souvent un petit coup de pouce pour que cela marche. Ainsi, le soutien apporté par l'association des amis de Songpelsé est, selon ses termes, très très apprécié sur place. Elle insiste sur le fait que ce ne sont pas seulement ce qui est réalisé avec nos dons qui aide, mais aussi de se sentir soutenu par de nombreuses personnes dans un quotidien qui reste difficile.

La misère pousse les gens à migrer, mais quand la vie est possible au village, qu'on y trouve de quoi manger, du travail, des écoles, elle constate avec bonheur que les gens reviennent.

Jean-Daniel Bertholet la remercie à son tour et souligne l'efficacité de Claire pour diriger l'ASFUD et pour prendre les décisions parfois difficiles mais nécessaires. Il témoigne également de la richesse des échanges dans les deux sens lors de leurs voyages sur place.

8. Parole à Jacques-Henri Burnier, Syndic de Bière

Après avoir souhaité la bienvenue à chacun au nom de la Commune de Bière, Monsieur Burnier, dans un discours bref et efficace, insiste sur le plaisir de soutenir une association où tout ce qui est donné atteint sa cible.

Au vu de la situation internationale et des problèmes soulevés par les migrants, il souligne l'importance d'aider les gens à améliorer leurs conditions de vie et à être heureux chez eux!

Il félicite les bénévoles de l'Association des Amis de Songpelsé pour le travail effectué, avec une pensée particulière pour les producteurs de ce qui est vendu aux abords des magasins!

9. Divers et propositions individuelle

La parole n'étant pas demandée, le Président, après quelques explications pratiques concernant le repas de soutien, clôt l'assemblée à 20h10.

Fait à Bière, le 18 mars 2017,

La Secrétaire
Valérie Ringoir